

505 LM 69/6

354

(1941-42)

A

Installation d'un dispositif d'asservissement des disjoncteurs sur les départs de feeders 1500 volts des sous-stations de traction.

Installation d'un dispositif d'asservissement des disjoncteurs sur les départs de feeders 1500 volts des sous-stations de traction.-

ttre S.N.C.F. au M.T.P.
épêche du M.T.P. à la SNCF

28.10.41
.6. 8.42

M. Guillet

Direction générale des Transports
5° Bureau

Région S.O. - Lignes Bordeaux à Hendaye
et Toulouse à Dax

Le Secrétaire d'Etat

à M.le Président du Conseil d'Adminis-
tration de la SNCF

Installation d'un dispositif d'asser-
vissement des disjoncteurs sur les
départs de feeders à 1500 volts des
sous-stations de traction.

S.O. I82-34

Vous m'avez présenté, le 28/10/41, un projet d'ins-
tallation d'un dispositif d'asservissement des disjoncteurs
sur les départs de feeders à 1500 volts des sous-stations des
lignes de Bordeaux à Hendaye et de Toulouse à Dax.

Ce projet constitue la 2° étape d'un programme dont
la première étape a été approuvée par décision ministérielle
du 27 juillet 1938.

La dépense d'ensemble, évaluée à 9.500.000 frs,
serait imputée au compte des travaux complémentaires.

Après examen par le service technique des transports,
j'approuve le projet présenté dont le montant, en principal,
évalué à 9.500.000 frs, est imputable sur les crédits d'enga-
gement ouverts au budget d'établissement de l'exercice 1942
(programme ordinaire - région S.O.).

Cette approbation est donnée aux conditions suivantes:

1°) les imputations effectuées conformément à la circulaire
ministérielle du 20 mai 1902 et à la décision du 11/9/39,
seront les suivantes :

- Travaux complémentaires de 1er établ. proprement dits : 9^M5

2°) la dépense à payer chaque année devra rester dans la li-
mite des crédits de paiement inscrits à cet effet au budget
d'établissement de la SNCF (programme ordinaire - Région S.O.)
approuvé pour l'exercice correspondant.

(s) R. CLAUDON

SOCIETE NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANCAIS

Le Président
du Conseil d'Administration

Etudes générales
Région du Sud-Ouest

- C O P I E -

Lignes de Bordeaux à Hendaye
et Toulouse à Dax

Paris, le 28 octobre 1941.

Installation d'un dispositif
d'asservissement des disjonc-
teurs sur les départs de fee-
ders 1.500 volts des sous-sta-
tions de traction.

3371-0

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre, en deux exemplaires, le projet ci-joint concernant l'installation d'un dispositif d'asservissement des disjoncteurs sur les départs de feeders 1.500 volts des sous-stations des lignes de Bordeaux à Irun et de Toulouse à Dax.

Ce projet n'est inscrit à aucun de nos programmes actuel-
lement en cours. Néanmoins, afin de n'en pas retarder la mise
au point, nous le présentons dès maintenant à votre approbation
au point de vue technique, étant entendu que la dotation cor-
respondante sera prévue au programme de travaux complémentaires
de 1942 que nous vous soumettrons prochainement.

Je vous serais obligé de bien vouloir, après décision,
me renvoyer un exemplaire du projet.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de
mes sentiments de haute considération.

Le Président du Conseil d'Administration,

Signé : FOURNIER.

Monsieur le Secrétaire d'Etat aux Communications.-